

**Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement
tenue le lundi 16 mai 2022, à 19 h;
au local 001 du service de garde**

Étaient présents(es) : Personnel école : Janie Beaulieu , Chantale Boucher , Kevin Rodrigue , Luc Bouchard ,
Lyne Lefebvre , Diane Caron , Marie-Josée D'Amours

Parents d'élèves : Jean-François Lévesque , Marie-Andrée Audet , Sophie Poirier , Sophie Clavelier ,
Hubert Cotton , Elisabeth Lavoie



Membres de la communauté : Yves Mercier

Direction d'école : Karine Bernier , Nathalie Nolin

Personne du public :

Invités :

Secrétaire : Marie-Andrée Audet

Légende :  = document papier
 = document courriel

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue	Mme Karine souhaite la bienvenue à toutes et à tous.	
2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	Le président, M. Hubert Cotton, ouvre la séance à 19h03 après avoir constaté qu'il y a quorum.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Luc Bouchard</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté <input type="checkbox"/> tel que présenté. <input checked="" type="checkbox"/> avec l'ajout de quelques points.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité.</p>	
<p>4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 mars 2022</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Jean-François Lévesque</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du 28 mars 2022 soit adopté <input type="checkbox"/> tel que présenté. <input checked="" type="checkbox"/> avec les modifications proposées</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité.</p>	<p>Corriger le nom de Clavier pour Clavelier au point 7.4.2. Le Plan de lutte corriger 'un élément' par des modalités. Faire un autre point au niveau des vidéos abordant différents sujets (il s'agit d'un autre point complément, pas en lien avec le plan de lutte).</p>
<p>5. Correspondance</p> <p>5.1. Le Saviez-vous! – Publication no 3 (30 mars 2022)</p> <p>5.2. Le Saviez-vous! – Publication no 4 (12 avril 2022)</p> <p>5.3. Majoration des frais de déplacement (14 avril 2022)</p> <p>5.4. Le Saviez-vous! – Publication no 5 (13 mai 2022)</p>		

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>6. Comité de parents 6.1. Information du représentant</p>	<p>Des élections ont eu lieu. Jean-François a été réélu comme membre parent du district 3, secteur Rivière-du-Loup. Lors de la réunion, ils ont abordé le sujet du transport scolaire. Des formations ont été présentées. Un colloque aura lieu également. Candidature pour un bénévole.</p>	
<p>7. Direction 7.1. Approbation guide complémentaire du service de garde (art. 77.2 et 256)</p> <p>7.2. Approbation du code de vie 2022-2023 (art. 76)</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée Audet</p> <p>QUE le guide complémentaire du service de garde soit accepté.</p> <p>APPROUVÉ à l'unanimité, par courriel.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Jean-François Lévesque</p> <p>QUE le code de vie 2022-2023 soit accepté, avec quelques modifications.</p> <p>APPROUVÉ à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.3. Horaire de l'établissement (art. 84 et 110.2)</p> <p>7.4. Dossiers à privilégier en 2021-2022</p> <p>7.4.1. COVID-19</p> <p>7.4.2. Activités internationales (Expo)</p> <p>7.4.3. Transport actif</p>	<p>L'école va terminer plus tôt le soir à 14h55, l'heure du dîner sera écourtée de 15 minutes. Des éléments apparaissent problématiques, notamment pour la tenue d'activités parascolaires sur l'heure du midi. Également, pour les élèves dont le domicile est à la toute fin du parcours d'autobus, la période de dîner sera vraiment courte. Le fait que l'école finisse aussi tôt, peut aussi être problématique pour des parents. Il est difficile de voir les avantages pour les enfants.</p> <p>Peu de cas présentement. Plus de masque, ça fait du bien!</p> <p>Sur le calendrier, bravo pour l'initiative d'insérer des fêtes internationales. L'expo aura lieu le 21 juin. Un plan sera fait.</p> <p>Une autre école bénéficiera de l'accompagnement de COSMOSS l'an prochain.</p>	<p>Hubert Cotton va écrire un mot et l'acheminer aux autorités.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>8. Activités éducatives et complémentaires (approbation) (art. 87 LIP)</p> <p>8.1 Visite au Manoir Fraser gr. 401-402-403-503</p> <p>8.2 Approbation demi-flottante 23 juin</p> <p>8.3 Approbation sorties de fin d'année</p> <p>8.4 Plantation d'arbres Petit-Témis</p> <p>9. Autres points</p> <p>9.1. Changement de date dernière séance (art. 79)</p> <p>9.2. Consultation du conseil d'établissement sur les critères de sélection de la direction d'école</p> <p>9.3. Levée de fonds pour l'Ukraine</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Jean-François Lévesque</p> <p>QUE les activités éducatives et complémentaires soient acceptées.</p> <p>APPROUVÉES à l'unanimité.</p> <p>On reportera la dernière séance au 13 juin à 18h30 au Symposium.</p> <p>Mme Karine Bernier a quitté à 20h46.</p> <p>Proposé par Marie-Andrée Audet et résolu à l'unanimité.</p> <p>Hubert Gamache veut organiser une collecte de fonds pour l'Ukraine. De la nourriture pourrait être vendue, des recettes pourraient être mises en vente également. L'argent collecté transigerait par la Croix-Rouge. La vente pourrait avoir lieu le 21 juin.</p> <p>On pourrait aussi recueillir des dons tout simplement.</p> <p>Marie-Andrée Audet, propose que le conseil d'établissement approuve l'initiative de levée de fonds pour l'Ukraine. Accepté à l'unanimité.</p>	<p>Vérifier la disponibilité et réserver la salle.</p> <p>S'informer pour s'assurer que c'est possible de vendre des produits cuisinés par des élèves auprès du MAPAQ.</p> <p>Vérifier si un partenariat pourrait se faire avec d'autres entités.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>9.4. Formation gardiens avertis</p> <p>10. Parole au public</p> <p>11. Levée de l'assemblée</p>	<p>Miss Lili a réalisé un livre de recettes qui sera mis en vente au coût de 10 \$, au profit de l'Ukraine, les fonds transigeront par la Croix-Rouge également.</p> <p>Luc s'occupe du suivi.</p> <p>Pas de public.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée Audet</p> <p>QUE la séance soit levée à 21h.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité.</p>	


 Hubert Cotton, président(e)


 Karine Bernier, directrice